

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1609

Artikel: Aménagement du territoire : le grand chambardement
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le grand chambardement

Le Plateau perd sa population et ses entreprises. En revanche, Zurich et la région lémanique renforcent leur position. Ce sont les signes de changements affectant les équilibres entre les villes et leur territoire.

À la fin du mois de mai, le nouveau mode de calcul de la péréquation financière a été présenté aux directeurs cantonaux des finances. Comme prévu, il change peu la géographie de la capacité financière des cantons. Les cantons à forte capacité, ceux dont l'indice des ressources est supérieur à 120 (moyenne suisse = 100) restent les mêmes : Zoug, Bâle-Ville, Zurich, Genève et Nidwald, dans un ordre décroissant. Même stabilité pour les cantons à faible capacité financière, ceux dont l'indice est inférieur à 80 : Jura, Valais, Fribourg, Obwald, Uri et Berne (toujours dans un ordre décroissant). Neuchâtel quitte ce groupe, pour rejoindre celui des quinze cantons du milieu du classement.

La dépression du Mittelland reste donc inscrite dans ces nouveaux chiffres. Une donnée persistante que confirme l'étude publiée en février par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la future répartition territoriale de la population en Suisse. Cette étude annonce pour les prochaines décennies des mouvements migratoires intérieurs très importants, alors que la population totale augmentera peu. Cette prévi-

sion confirme l'évolution réelle au cours de la dernière décennie du siècle passé, à savoir une tendance à la concentration de la population et des entreprises, et le fort recul des villes du Plateau : Berne et Bienne ont perdu respectivement environ 12000 et 6000 habitants en dix ans.

Cette dépression économique et sociale se prolonge au nord-ouest vers le Jura, au sud-est vers Fribourg et au sud-ouest vers le Valais. Elle va perdurer sans doute jusqu'à devenir une donnée forte du territoire national. Est révélé ainsi un glacié-frontière beaucoup plus réel que la soi-disant barrière de röstis, invention commode pour les stratèges politiques qui croient encore à l'existence de la Suisse romande. Lui répond au nord-est la grande région zurichoise et au sud-ouest, Genève et Lausanne, cette dernière freinée dans son élan urbain et coupée de son bassin historique.

Cette évolution, qui paraît irréversible, met sérieusement en question une constante de la politique territoriale helvétique, la lutte contre la centralité géographique et pour l'égalité territoriale. De plus elle mine une concrétisation symbolique du fédéralisme, l'égalité politique entre cantons, indépendamment de leur population.

Aujourd'hui, il semble que rien ne peut arrêter cette tendance vers une plus ou moins forte inégalité entre les villes et leurs territoires. Certes, la Confédération a défini une politique dite des agglomérations, afin de «soutenir les zones urbaines du pays dans la perspective du développement durable». Mais cette politique paraît bien fragile face à la vague de fond de la centralisation et de la concentration.

Alors pourquoi continuer de résister sans pour autant parvenir à inverser le mouvement ? Pourquoi ne pas tenter de maîtriser la tendance en acceptant et en organisant une hiérarchie entre les villes et leurs territoires : une métropole, la ville-mère, et des villes-sœurs, c'est possible et sans doute nécessaire.

Vertes querelles

Le parti écologiste zurichois se déchire entre l'aile «droite» et aile «gauche». L'assemblée annuelle vient d'élire à la coprésidence le duo Balthasar Glättli/Marlies Banziger à la place des coprésidents sortants, Martin Baumle et Vreni Püntener. Balthasar Glättli, proche des syndicats, avait ces derniers temps violemment attaqué Martin Baumle, en l'accusant d'être «trop à droite». Baumle avait répliqué en traitant Glättli «d'extrémiste de gauche», fort de son excellent bilan de président : apaisement du parti après une crise similaire en 1998 et gain de deux sièges au Conseil national ainsi que de nombreux députés au Grand Conseil. Le vote a mis au jour la division du parti : la victoire de l'aile «gauche» est certes nette, mais les deux camps sont de force à peu près égale (Glättli et Banziger ont été élus par 140 voix contre 119).

Le résultat connu, l'une des partisans de Baumle les plus en vue, la conseillère d'Etat Verena Diener, a publiquement souhaité la scission des Verts zurichois en «vert-libéral» et «vert-social». Diener avait temporairement renoncé à son affiliation au parti lors de la crise de 1998 et son soutien aux récentes mesures d'austérité du Conseil d'Etat a été fort peu apprécié par l'aile «gauche». Le parti suisse, présidé par une autre Zurichoise, Ruth Genner (qui soutenait Glättli), a tenté de ramener le calme. Une scission n'est toutefois pas encore à l'ordre du jour et plusieurs membres appartenant à l'aile «droite» se sont exprimés contre une telle éventualité.

Cet événement montre les difficultés qu'ont parfois les Verts à choisir entre une politique de gauche ou axée avant tout sur la défense de l'environnement. Ce dilemme est bien visible dans de nombreux cantons. A Saint-Gall, les Verts présentaient deux listes : les «Grünen» et les «Grünliberalen». A Berne, deux partis différents, mais tous deux membres des Verts suisses, ont fait liste commune pour les élections fédérales, tout en restant séparés au niveau communal et cantonal : les Verts-Liste Libre, qui oscillent entre centre gauche et centre droit et l'Alliance Verte et Sociale, proche des syndicats et la plupart du temps plus à gauche que le PS. Dans le canton de Vaud, la fusion entre l'Alternative Socialiste Verte et le Groupement pour la Protection de l'Environnement (le second étant considéré comme moins «à gauche» que la première) a plutôt bien fonctionné et personne n'envisage pour le moment un scénario à la zurichoise. Il existe cependant en Suisse romande un mouvement écologiste clairement affiché à droite, Ecologie Libérale, récemment créé par des membres des partis bourgeois.

jcs

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction :
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Daniel Delley (jd)

André Gavillet (ag)

Daniel Marco (dm)

C-F. Pochon (cfp)

Jean-Christophe Schwaab (jcs)

Olivier Simioni (os)

Feuxcroisés, Samuel Moser

Responsable administrative :

Anne Caldelari

Impression :

Presses Centrales Lausanne SA

Administration, rédaction :

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone : 021/312 69 10

Télécopie : 021/312 80 40

E-mail

redaction@domainepublic.ch

administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch